



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Alcoolisme

Question écrite n° 15424

Texte de la question

M Philippe Legras appelle l'attention de M le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale sur les graves difficultes financieres que rencontre le centre departemental de defense contre l'alcoolisme de la Haute-Saone. En effet, l'insuffisance des aides de l'Etat a deja conduit a la fermeture de l'antenne du centre d'hygiene alimentaire et de l'alcoologie d'Hericourt avec licenciement de son personnel ainsi qu'au licenciement d'un visiteur medico-social a temps plein qui etait en contact direct avec les malades depuis de nombreuses annees. L'hypothese d'un gel des credits d'intervention 1989 a hauteur de moins 5 p 100, reviendrait a accorder pour l'exercice en cours une somme inferieure a celle attribuee en 1985. La lutte contre l'alcoolisme et le developpement de la prevention representent pourtant dres priorites nationales. Il lui demande de bien vouloir lui preciser les mesures qu'il envisage de prendre pour assurer le bon fonctionnement des comites departementaux de prevention de l'alcoolisme.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale tient a assurer l'honorable parlementaire de sa determination a poursuivre les efforts entrepris depuis de longues annees pour lutter contre l'alcoolisme et moderer en France la consommation de boissons contenant de l'alcool. Il l'informe que, dans le souci de preserver l'ensemble des moyens affectes a la lutte contre ce fleau, il n'a pas fait porter la regulation budgetaire sur les credits de prevention de l'alcoolisme. Cette ligne budgetaire conserve donc en 1989 les credits limitatifs qui ont ete affectes en loi de finances pour les actions menees dans ce domaine. De plus il a porte le taux d'augmentation des enveloppes departementales a 3,50 p 100, il a permis la prise en compte du surcout entraine par la revalorisation de la profession d'infirmiere et la hausse des cotisations a la caisse nationale des retraite des agents des collectivites locales. Il confirme son souci de developper tres fortement son action dans ce domaine. Le budget 1990 fait apparaitre, pour la premiere fois depuis plusieurs annees, une augmentation tres sensible des credits de lutte contre l'alcoolisme.

Données clés

Auteur : [M. Legras Philippe](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15424

Rubrique : Boissons et alcools

Ministère interrogé : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Ministère attributaire : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 3 juillet 1989, page 3007